

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-U51-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'APPLICATION ET L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2009-U51 AFIN DE MODIFIER LES FRAIS

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 3.3 du *Règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2009-U51* est remplacé par le suivant :

3.3 Tarifs

1)	Permis de lotissement	Tarif
	<ul style="list-style-type: none"> • par lot 	200 \$
2)	Étude d'un projet exigeant un projet de lotissement majeur	
	<ul style="list-style-type: none"> • projet en copropriété ou incluant une rue – 1 à 5 lots 	200 \$ / lot
	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 20 lots 	1000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • 21 lots et plus 	2 000 \$
3)	Permis de construction	
	a) pour un usage de la catégorie « habitation »	
	<ul style="list-style-type: none"> • construction par unité de logement 	200 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • agrandissement d'un bâtiment principal par unité de logement 	100 \$
	b) pour un usage des catégories d'usage, «public» «commerce», «industrie», «production»	
	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	300 \$ plus 3 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	<ul style="list-style-type: none"> • agrandissement d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	200 \$ plus 3 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	<ul style="list-style-type: none"> • transformation, rénovation d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	150 \$ plus 3 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	<ul style="list-style-type: none"> • ajout d'un local pour un établissement dans un bâtiment existant 	300 \$
	c) construction, ou agrandissement d'une construction autre qu'un bâtiment	100 \$
	d) pour un usage de la catégorie « communautaire »	
	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	300 \$ plus 3 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

	<ul style="list-style-type: none"> agrandissement d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	200 \$ plus 3 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	<ul style="list-style-type: none"> transformation, rénovation d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux 	200 \$ plus 2 \$ / m ² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	<ul style="list-style-type: none"> ajout d'un local pour un établissement dans un bâtiment existant 	300 \$
4)	Certificat d'autorisation	
	<ul style="list-style-type: none"> nouvel usage, changement ou extension d'un usage 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> déplacement ou démolition d'une construction ou d'un bâtiment 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> stand individuel dans un marché aux puces, pour tout changement d'occupant ou d'exploitant ou pour tout aménagement d'un nouveau stand 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> usage additionnel 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> enseigne située sur la route 117 et 329 	300 \$
	<ul style="list-style-type: none"> enseigne (autres) 	100\$
	<ul style="list-style-type: none"> rénovation, transformation, réparation d'un bâtiment résidentiel par unité de logement affectée par les travaux 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> rénovation, transformation, réparation d'une construction autre qu'un bâtiment résidentiel ou autre qu'un bâtiment d'utilité publique 	Voir section 3b) et 3d)
	<ul style="list-style-type: none"> construction, agrandissement, rénovation d'un bâtiment accessoire de plus de 20 mètres carrés 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> installation d'une piscine hors terre 	75 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Enlèvement d'une piscine 	50\$
	<ul style="list-style-type: none"> installation d'une piscine creusée 	150\$
	<ul style="list-style-type: none"> abattage d'un arbre 	50\$
	<ul style="list-style-type: none"> coupe forestière (moins de 3 acres) 	500 \$
	<ul style="list-style-type: none"> coupe forestière (plus de 3 acres) 	1 000\$
	<ul style="list-style-type: none"> installation septique (fosse, champ d'épuration et/ou système tertiaire ou modifié) 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> utilisation de la voie publique (conteneurs, matériaux, appareils) par semaine d'utilisation 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> aménagement extérieur 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> aménagement d'une carrière 	2 000\$
	<ul style="list-style-type: none"> tout autre certificat d'autorisation exigé par la réglementation d'urbanisme 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> construction d'un nouveau chemin ou d'une nouvelle rue 	3\$ / m linéaire calculé en son centre minimum 1000 \$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

	<ul style="list-style-type: none"> • construction ou d'installation d'une antenne et/ou d'une tour de télécommunication de plus de 20 mètres de hauteur 	5 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • construction ou d'installation d'une antenne et/ou d'une tour de télécommunication de moins de 20 mètres de hauteur, cette disposition ne concerne pas les antennes pour un usage résidentiel privé 	2 500 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • nouveau croisement véhiculaire dans l'emprise du parc régional linéaire Le P'tit Train du Nord 	300\$
5)	Certificat d'autorisation temporaire	
	<ul style="list-style-type: none"> • usage temporaire ou provisoire 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • installation d'un bâtiment temporaire 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • vente de garage 	30 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • vente-trottoir 	Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> • tout autre certificat d'autorisation temporaire exigé par la réglementation d'urbanisme 	50 \$
5.1)	Permis d'occupation du domaine public	
	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation du trottoir devant un bâtiment 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation du trottoir à un coin de rues devant un bâtiment 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation d'une avancée de trottoir 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation de cases de stationnement devant un bâtiment 	50 \$
6)	Certificat d'occupation	
	<ul style="list-style-type: none"> • pour un usage de la catégorie habitation 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • pour un usage des autres catégories d'usages 	100 \$
7)	Renouvellement d'un permis	Même coût que le permis initial
8)	Renouvellement d'un certificat	Même coût que le certificat initial
9)	Étude d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	
	<ul style="list-style-type: none"> • permis de construction résidentiel 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • permis d'agrandissement 	50 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • permis de construction «commercial», «industriel», «public», «communautaire», et «production» 	150 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • permis d'agrandissement «commercial», «industriel», «public», «communautaire», et «production» 	100 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • certificat d'autorisation 	50\$
10)	Étude d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) ou demande de changement à la réglementation d'urbanisme	1000 \$
11)	Demande de dérogation mineure autre que résidentielle	1000 \$
12)	Demande de dérogation mineure résidentielle	750\$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

13)	Procédure d'adoption d'un règlement de modification des instruments d'urbanisme, incluant avec projet de règlement :	
	• procédure d'adoption ou de modification des règlements d'urbanisme (lotissement, zonage, plan d'urbanisme, usages conditionnels)	3 000 \$
	• procédure d'adoption ou de modification d'un plan particulier d'urbanisme	5 000 \$
	• procédure d'adoption ou de modification d'une modification au schéma d'aménagement révisé	Coût des frais demandés par la MRC
	• autre procédure réglementaire	3 000 \$
14)	Frais de rédaction d'un règlement modifiant un règlement d'urbanisme	1 000\$ *En sus du montant prévu au paragraphe 13
15)	Demande d'usage conditionnel	700 \$
16)	Demande d'attestation de conformité au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs	300 \$
17)	Demande d'attestation de conformité pour la Corporation de l'industrie touristique du Québec	300 \$
18)	Production plan bande riveraine	100\$
19)	Analyse d'une demande d'information sur un immeuble (autre que la grille de zonage)	50\$
20)	Frais de gestion et d'accompagnement pour la réalisation d'un projet autre que résidentiel	500\$

2. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Denis Chalifoux, maire

Me Stéphanie Allard, greffière

Avis de motion	2020-06-16
Adoption du projet	2020-06-16
Adoption du règlement	
Publication et entrée en vigueur	